Adjoint·e administratif·ve de l'Éducation nationale

52 000 agent·es avec des missions toujours plus complexes et **une charge de travail en augmentation** avec un ratio gérant·es/géré·es de 6 pour 1000, l'administration de l'Éducation nationale est globalement **« sous-administrée »**. Pour les personnels administratifs, cela se traduit par des **surcharges de travail généralisées, des heures supplémentaires jamais rémunérées,** des personnels en tension et finalement des conditions de travail particulièrement dégradées qui conduisent les agent·es à muter vers d'autres ministères d'où un fort turn-over, déstabilisant les services et accroissant le recours aux personnels contractuels.

Un plan de requalification insuffisant :

La filière administrative de l'Éducation nationale a longtemps été caractérisée par une population majoritairement féminine (84%) et dominée par la catégorie C qui représentait environ la moitié des effectifs en 2020 (contre 18% de A et 33% de B). Or l'évolution des métiers, de leur complexité, de leur technicité et de la charge de travail fait ressortir un décalage énorme entre la catégorie des personnels, leur rémunération et leur niveau de responsabilité. **La CGT Éduc'action revendique depuis des années un plan de requalification de la filière administrative permettant de reconnaître l'expérience des personnels et la réalité de leurs missions. Le ministère a fini par mettre en place un plan de requalification très loin de nos ambitions, trop étalé dans le temps et qui requalifie les postes et non les agent·es en exercice.**

Nos revendications :

- **Plan de requalification** sur deux ans maximum.
- **Possibilité de requalifier les personnels** en même temps que leur poste
- À poste équivalent, requalification identique.
- **Suppression de toute obligation de mobilité** par suite d'une requalification
- Révision de la forme des concours internes trop scolaires sur le modèle de certains examens professionnels comprenant un dossier sur les acquis de l'expérience professionnelle.

Nos revendications :

- **Doublement** des effectifs de la filière administrative pour aboutir à un ratio gérant·es/géré·es de 10 pour 1000.
- **Rétablissement des 13 000 postes supprimés** depuis 2007.
- Établissement d'une carte cible des emplois en partant des besoins des services académiques, centraux, des universités et établissements scolaires et non une carte cible purement comptable.
- **Fin des redéploiements** de postes entre académies, entre établissements et services au sein des académies.
- **Création de postes** de personnels administratifs dans les écoles.
- Une **agence comptable** par EPLE .
- **Fin de la politique de constitution** de pôles administratifs mutualisés au bénéfice de services administratifs plus proches des usager·ères et personnels.

Retrouve nos repères ATSS

263 RUE DE PARIS case 549
93515 MONTREUIL CEDEX
www.cgteduc.fr
0155827655 unsen@cgteduc.fr

@CGTEducactionofficiel
@cgt_educ
@cgteducaction